

Les Halles

Dès le XV^e siècle, une halle, ainsi qu'une place, sont signalées près du cimetière, à l'angle de la rue du Commerce et de la rue des Vieux-Greniers, où sont organisés les marchés.

Au XVII^e siècle, le marquis de Broon lança de nombreux travaux d'urbanisme dont la construction d'une halle, à proximité de l'actuelle place Rougé, qui prendra le nom de "Grandes Halles". Le bâtiment de trois étages abrite une halle au blé, une halle marchande, une halle des boucheries, une poissonnerie et une halle aux sabotiers.

Accablées par le poids des âges, incendiées pendant les troubles révolutionnaires, les halles sont abandonnées, en 1806, par le domaine au profit de la commune. Les bâtiments sont alors dans un état de délabrement inquiétant : *"un pan de mur joignant du côté de l'Orient à la halle des bouchers est écroulé dans la longueur de 8 mètres"* ; la couverture de la halle au blé s'est effondrée...



Anciennes Halles de Cholet, place Travail. Cliché Ville de Cholet.

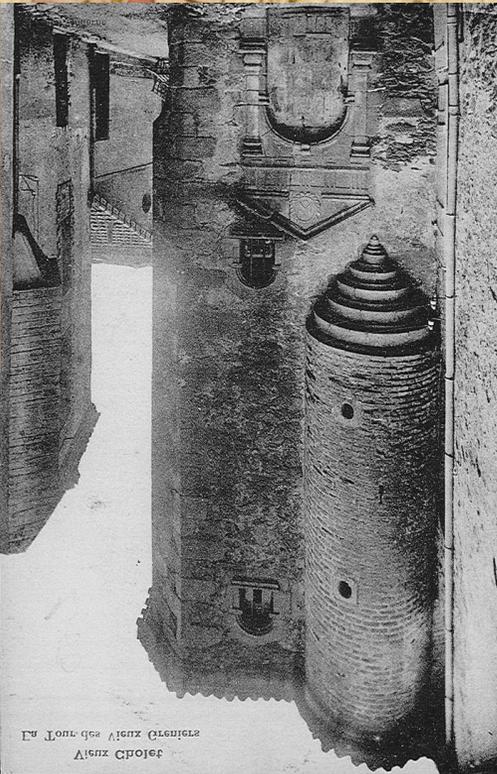
En 1882, l'administration municipale, qui souhaite construire un nouveau marché couvert, ordonne la démolition des vieilles halles.

La tour des Vieux Greniers

La tour des Vieux Greniers est le dernier vestige des greniers à sel de Cholet. Le premier se situait dans un bâtiment, au coin des rues Salbérie et des Vieux Greniers. Il déménagea ensuite dans la tour des Vieux Greniers, rue du Petit-Conseil, puis à l'angle de la rue de Saint-Bonaventure. La tour dite du “ Grenier à sel ” faisait partie du logis seigneurial de la famille Lefebvre de la Brûlaire, dont l'un des membres était officier de la gabelle ; le grenier à sel était quant à lui situé 100 mètres plus au sud.

Sous l'Ancien Régime, l'impôt du sel, ou gabelle, impose à chaque sujet d'acheter une certaine quantité de ce produit, vendu exclusivement dans les magasins de l'état : les greniers à sel. Sorte d'entrepôts ou de magasins d'approvisionnement, les greniers sont aussi des tribunaux car ils doivent régler les conflits et les délits attachés à la distribution du sel.

Le grenier à sel de Cholet, qui a juridiction sur 27 paroisses, est composé d'un président, de deux grènetiers, d'un procureur du roi, d'un contrôleur et d'un greffier. Des brigades à cheval patrouillent quotidiennement pour tenter d'empêcher le faux saunage qui s'organise à partir des paroisses non imposées (Torfou, Le Longeron, Saint-André de la Marche, etc).



La Tour des Vieux Greniers
Cholet

La Tour des Vieux Greniers. Collection du Musée
d'Art et d'Histoire, 9860670.

Le marché aux boeufs

La place du Champ de foire, datant du XVII^e siècle, a été aménagée par le Marquis de Broon, Seigneur de Cholet, pour servir de marché aux bœufs. A l'époque, elle se limite à une petite place et ne dépasse pas la rue de la Promenade. Après la Révolution, elle est considérablement agrandie et recouvre l'espace laissé libre par les ruines du château, qui forme aujourd'hui la partie haute du Jardin du Mail. Le marché aux bœufs, ouvert en 1750, se tient tous les samedis, sur la place située devant le château de Cholet. Au XVIII^e siècle, il donne lieu à d'importants déplacements de population, comme l'indiquent les procès-verbaux de l'époque : y sont relatés “ *des émeutes, des batailles dont on subit les trop funestes effets, causant des accidents* ”.

Au fil des années, cette place connaît de nombreuses dénominations : appelée Champ de Mars en 1793, puis place du Château en 1796, elle reçoit, à la Restauration, le nom de place des Vendéens. En 1833 elle se dénomme place du Champ de foire, nom qu'elle conserve jusqu'en 1871.

A cette date, la construction du palais de justice, à l'emplacement même des ruines de l'ancien château de Cholet, déplace le marché aux bestiaux jusque “ *dans les bas-fonds du ravin de Pineau* ”.

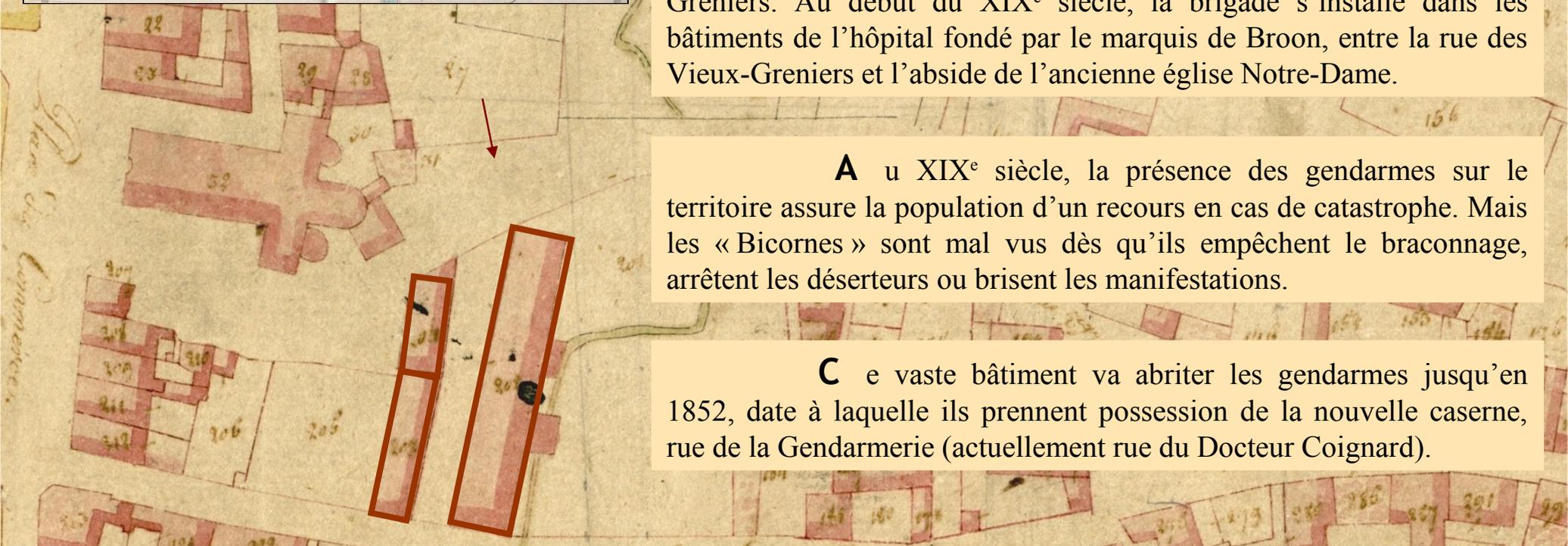
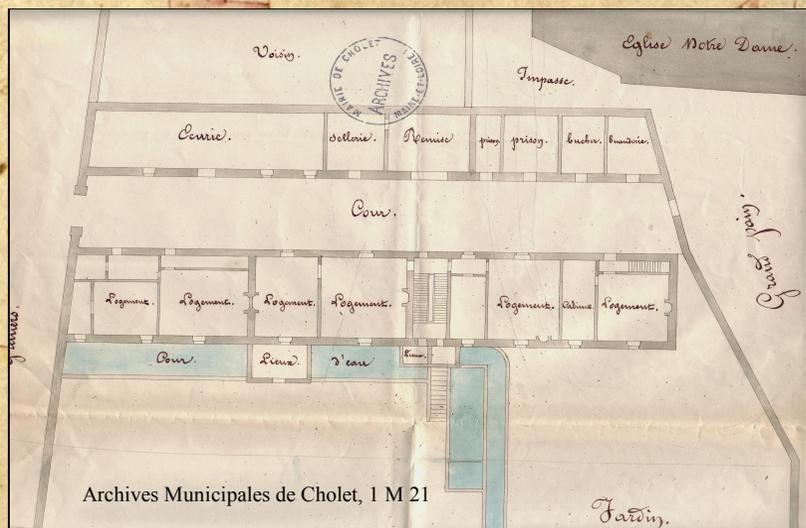
La caserne de gendarmerie

L'appellation "gendarmerie", toujours en vigueur aujourd'hui, date de 1791 ; une loi du 16 février indiquant que "*la maréchaussée prendra désormais le nom de gendarmerie nationale*" avec toujours ses tâches de surveillance et de maintien de l'ordre dans les villes et les villages.

A Cholet, les brigades de gendarmerie vont occuper successivement plusieurs maisons particulières : à l'angle de la rue de la Sardinerie et du Petit-Conseil, rue Nationale et rue des Vieux-Greniers. Au début du XIX^e siècle, la brigade s'installe dans les bâtiments de l'hôpital fondé par le marquis de Broon, entre la rue des Vieux-Greniers et l'abside de l'ancienne église Notre-Dame.

Au XIX^e siècle, la présence des gendarmes sur le territoire assure la population d'un recours en cas de catastrophe. Mais les « Bicornes » sont mal vus dès qu'ils empêchent le braconnage, arrêtent les déserteurs ou brisent les manifestations.

Ce vaste bâtiment va abriter les gendarmes jusqu'en 1852, date à laquelle ils prennent possession de la nouvelle caserne, rue de la Gendarmerie (actuellement rue du Docteur Coignard).

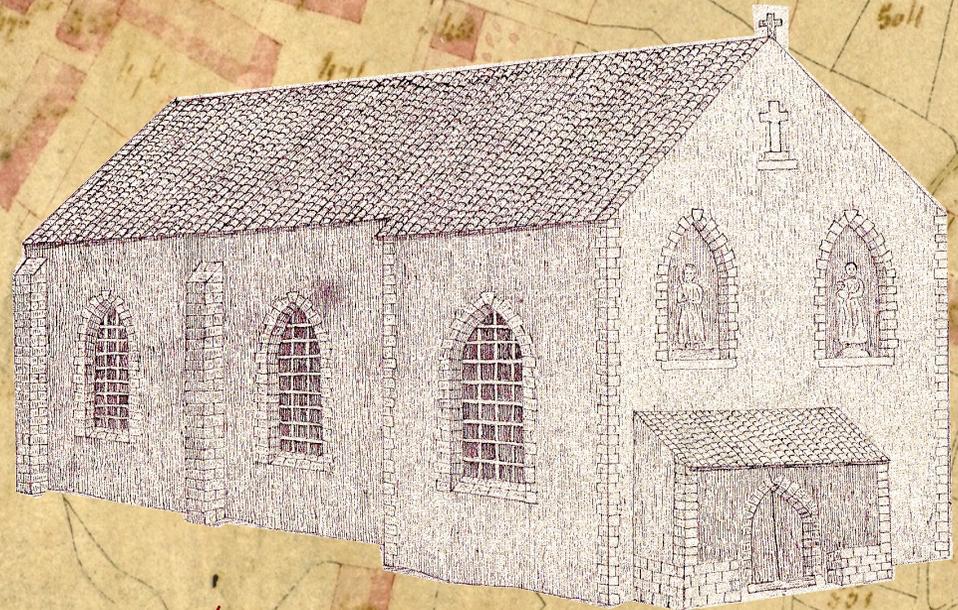


La chapelle d'Aubigné

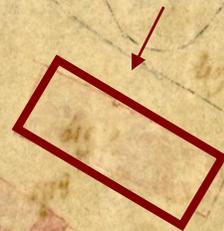
La chapelle d'Aubigné située au bord du cimetière de Saint-Pierre, aussi connue sous les noms d'Aubigny, Notre-Dame du Bigné, du Bigny, d'Auburgne, était la plus considérable des chapelles de Cholet, par sa grandeur, ses décorations et ses revenus. Mentionnée dès 1025 dans le cartulaire de Chemillé, elle est aussi la plus ancienne. Les offices y seront célébrés, pendant la construction de la nouvelle église Saint-Pierre.

En 1792, la chapelle, “*ainsi que l'emplacement de la galerie y attenant et joignant par le devant le cimetière*”, est adjugée comme bien national à un particulier. La chapelle et sa galerie sont couvertes ; vitrages, sacristie et meubles existent toujours ; pendant la guerre de Vendée, tous les objets vont être détruits ou brûlés, il ne va rester qu'un vaste champs de ruine.

En 1832, un particulier utilise les matériaux provenant de la façade principale, dont deux croix, pour bâtir sa maison, tandis que les pierres tombales de la chapelle servent à la construction d'un canal, au bas de la rue Porte-Baron.



La chapelle d'Aubigné, d'après un dessin de RENARD. Collection du Musée d'Art et d'Histoire.



L 'église N otre -D ame

La première église Notre-Dame est née en 1185, suite à une bulle du pape Urbain III, qui transforma la chapelle du Prieuré, fondée au XI^e siècle par les moines de Saint-Michel en l'Herm, en une église paroissiale au service des habitants groupés autour du château.



Eglise Notre Dame en 1848 d'après un dessin de RENARD.
Collection du Musée d'Art et d'Histoire.

Au cours du XV^e siècle, l'église paroissiale est reconstruite : petite, non voûtée, avec des bas-côtés très étroits ; une galerie dominant la porte d'entrée ; des tapisseries de laine garnissant les murs. A la fin du XVIII^e siècle, elle est dans un état pitoyable : *“ aux trois quarts déparée, sans vitre et ayant plusieurs gouttières. Il n'y a que les murs et pas un seul banc pour s'asseoir ”*. En 1812, un arrêté préfectoral ordonne sa fermeture. A la suite de quoi elle est rapidement détruite.

Une nouvelle église, construite entre 1814 et 1820, dans le style néo-classique, vite devenue trop petite, subit de nombreux travaux d'agrandissement, entrepris par l'architecte Tessier : le chœur à cinq chapelles rayonnantes et le transept en style du XIII^e siècle entre 1850 et 1861, la nef de 1879 à 1883, les deux clochers et flèches en 1884 et 1885. L'église telle que nous la connaissons aujourd'hui a été achevée à la fin du XIX^e siècle.

L 'église S aint-P ierre

Les Normands ayant complètement détruit le premier sanctuaire, datant du V^e siècle, une nouvelle église, de style roman, est construite au XI^e siècle, par les moines de Marmoutier. A la fin du XV^e siècle, Marie de Montalais, dame de Cholet, veuve de Briant V, seigneur de Montjean, entreprend la construction d'une nouvelle église à l'emplacement de la précédente.

Pillée pendant les Guerres de religion, incendiée plusieurs fois à la Révolution puis pendant les Guerres de Vendée, elle est laissée à l'état de ruines : "*son beffroi calciné, ses ogives sans vitraux, ses murs sans toiture*". Ce n'est qu'à partir du Concordat qu'elle est réparée avec des moyens de fortune et, en 1803, les offices peuvent reprendre.

L'église actuelle, construite par l'architecte Tessier, de style néogothique, date de la fin du XIX^e siècle. Le clocher, quant à lui, ne sera achevé qu'en 1932.



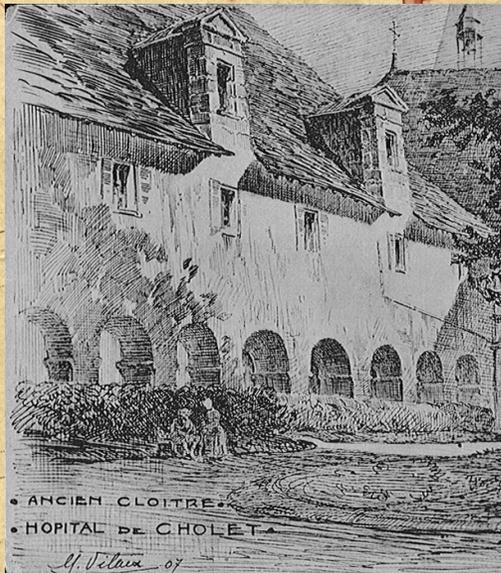
Eglise Saint- Pierre d'après un dessin de RENARD. Collection du Musée d'Art et d'Histoire

Le couvent des Cordeliers et des Cordelières

Àu début du XV^e siècle, une personne pieuse et charitable, Marie de Montalais, dame de Cholet, veuve de Briant V, seigneur de Montjean, fonde un couvent au pied du château de Cholet et le confie aux religieux de l'ordre de Saint-François-d'Assise, communément appelés Cordeliers. Quoique certains situent la fondation de la communauté des Cordelières à la même époque, une bulle de Léon X l'établit entre 1513 et 1521, qui sont les limites extrêmes du règne de ce pape.

L'épisode révolutionnaire va être fatal aux deux communautés : en 1790, la Législative abolit toutes les congrégations religieuses. En exécution des lois de l'Assemblée Nationale, le directoire de Maine-et-Loire enjoint aux Cordeliers et aux Cordelières de quitter leur couvent.

Lors de la prise de Cholet, le 14 mars 1793, le couvent des Cordeliers, ainsi que le château, sont la proie des flammes. Le couvent des Cordelières, lui, s'en sort indemne. Pendant toute la durée des Guerres de Vendée, il sert d'hôpital civil. En 1912, il est finalement démoli pour faire place aux bâtiments du nouvel hôpital.



Le couvent des Cordelières. Collection du Musée d'Art et d'Histoire, 9861083.

La paroisse Saint-Melaine

Jusqu'en 1584, le territoire de cette paroisse fait partie de la paroisse Saint-Pierre. Au XVI^e siècle le seigneur de la Treille souhaitant avoir sa propre paroisse met en avant la présence près de son château d'un bourg et de sa chapelle dédiée à Saint-Melaine. (évêque de Rennes au V^e siècle). Il sollicite auprès de l'évêque l'autorisation d'ériger la chapelle en église paroissiale. Le 12 mai 1584, la paroisse Saint-Melaine est fondée.

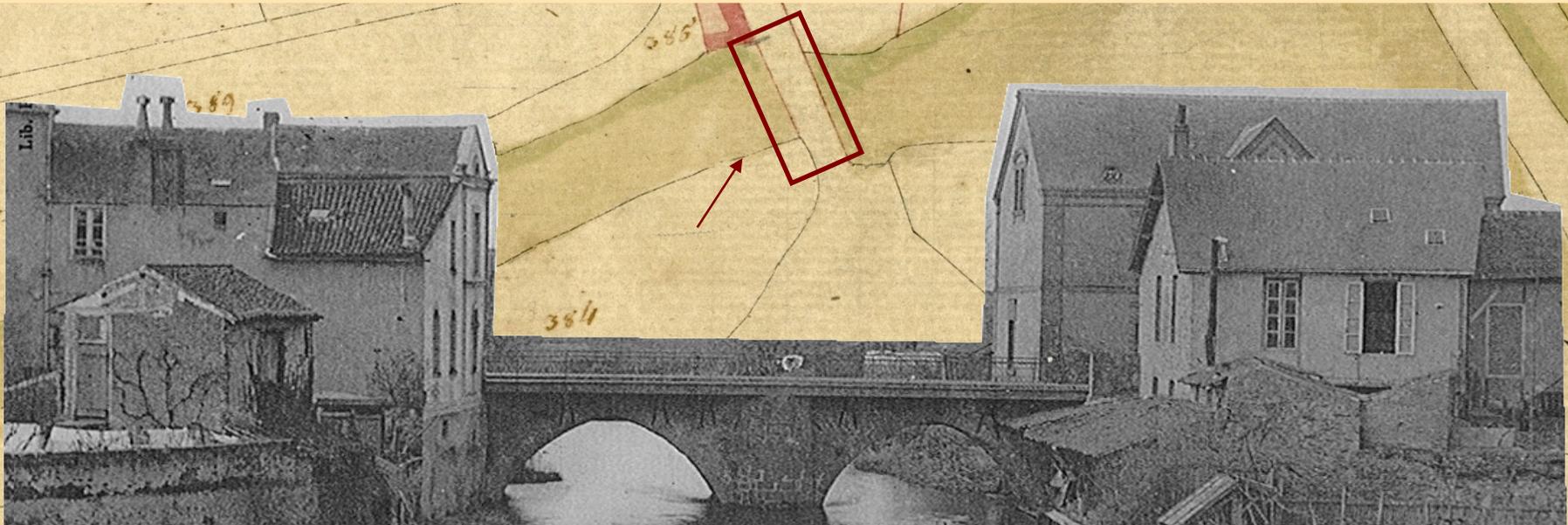
Par le décret de l'Assemblée Nationale du 5 juillet 1791, sanctionné par le roi le 12 du même mois, fixant les nouvelles circonscriptions des paroisses, Saint-Melaine est supprimée et rattachée à la paroisse de Notre-Dame. L'église et le presbytère sont vendus le 28 octobre 1791 comme biens nationaux. Malgré tout, la vie paroissiale perdure bien après les guerres de Vendée. Mais, en 1802, une ordonnance épiscopale énonce qu'il «*n'y a plus dans les faubourgs et la ville de Cholet que la cure de Notre-Dame et la succursale de Saint-Pierre*».

Le bourg renferme une vingtaine de maisons. Près de la rivière, deux moulins à eau contigus sont alimentés par un petit canal. Aucun commerce dans ce petit bourg, si ce n'est une auberge. La plupart des habitants sont de petits artisans qui vivent de la terre : la paroisse compte 12 métairies avant la Révolution.

Le Pont Vieux

Au XV^e siècle, le Pont Vieux est le seul accès à la ville depuis Mortagne, le Puy Saint Bonnet et La Tessoualle car les autres ponts n'existent alors que sous forme de passerelles en bois. C'est sans doute pour cette raison que le quartier du même nom se développe et devient peu à peu un quartier très fréquenté et très commerçant.

Au XIX^e siècle, le pont est dégradé et est devenu insuffisant face à l'augmentation du trafic. En 1871, les habitants du quartier signent donc une pétition par laquelle ils réclament l'élargissement du passage : *“ le peu de largeur rend le passage dangereux pour les piétons, de nombreux accidents s'y sont déjà produits et il est indispensable d'améliorer cette voie qui du reste est très fréquentée ”*. Le Conseil municipal nomme alors une commission, composée de Messieurs Turpault, Richard et Benaitreau, chargée de réfléchir à la question : faut-il reconstruire complètement le Pont Vieux ou l'élargir de quelques mètres ? En fait, rien ne bouge, la construction d'autres ponts, notamment ceux de la Grange et du Pont Neuf, occupe désormais les esprits.



Le «Ravin» de Pineau

En 1838, le Conseil municipal de la Ville de Cholet décide la création d'une place centrale, achevant ainsi de combler la prairie au fond de laquelle s'écoule le ruisseau de Pineau. A cette époque, à l'Ouest de la place, s'élèvent la Mairie, les halles des sabotiers, des marchands de lard et des bouchers et la halle aux toiles. Les abattoirs, situés en contrebas, sont portés au Nord de la Ville.

Ce lieu qui, jadis, coupait la Ville en deux, devient peu à peu le centre d'attraction des habitants et des voyageurs. Au gré des constructions du Grand Café (en 1869), du théâtre (en 1886), et des aménagements successifs, cette place va prendre le visage qu'on lui connaît aujourd'hui.

L'inauguration est fixée au 5 avril 1840 et donne lieu à de grandes festivités, où se presse une foule enthousiaste. Cet événement est également marqué par l'inauguration du buste en bronze du Général Travot qui orne la place jusqu'en 1859, avant d'intégrer les murs de l'Hôtel de Ville puis du Musée d'Art et d'Histoire.



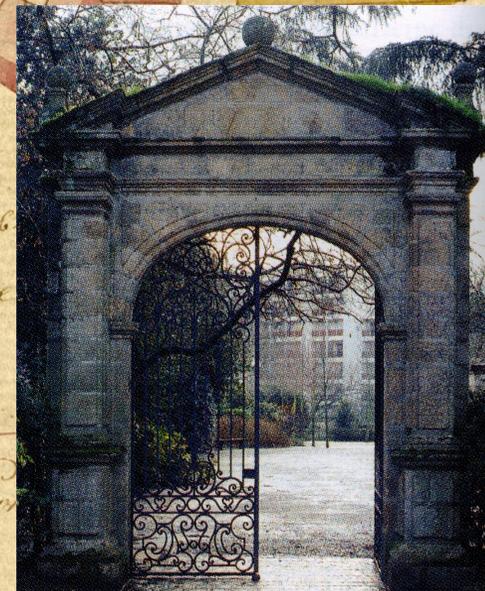
Le «Ravin de Pineau» d'après une aquarelle de Charles Arnault

Le porche du jardin du Mail

Le porche monumental du jardin du Mail provient d'une riche demeure de négociant en toiles, édifée autrefois dans le quartier Saint-Pierre. Il témoigne de la prospérité de la ville textile des XVII^e et XVIII^e siècles : pendant toute cette période, on vit s'édifier de nombreuses et belles maisons bourgeoises, avec des porches monumentaux tels que celui-ci.

Celui de la rue Saint-Pierre possède néanmoins une particularité, celle d'être sculpté sur les deux faces et de posséder un décor de sculptures classiques, aux proportions imposantes. A l'origine (XVII^e), il devait être équipé d'un lourd portail de chêne, remplacé, à la fin du XVIII^e siècle, par une grille en ferronnerie.

C'est François Richard, dernier propriétaire de la demeure, qui a facilité l'acquisition de ce porche par la Ville de Cholet, soucieux de préserver ainsi une partie de son patrimoine. Après avoir envisagé de nombreux emplacements, la municipalité a finalement décidé d'implanter le portail à l'entrée du jardin du Mail. Pour ce faire, c'est l'équipe des granitiers de la Ville qui a opéré le transfert, morceau par morceau, de cet imposant portique, depuis la rue Saint-Pierre jusqu'à la rue François Tharreau.



Tirée de « Le Patrimoine des communes de Maine-et-Loire », Flohic Editions, 2001

La promenade publique

C'est le Marquis de Broon, seigneur de Cholet, qui fait aménager la promenade du Château de Cholet avec des jardins à la française, en utilisant les structures du Château fort du XI^e siècle comme bases de soutènement. Après les Guerres de religion (1562-1593), le château, qui a fait l'objet de nombreuses destructions, est ainsi reconstruit dans sa totalité, par le seigneur de Cholet.

Au cours des Guerres de Vendée, le Château est en grande partie incendié. Le Duc d'Havré, émigré en 1791 et de retour en 1814, consent à abandonner à la Ville de Cholet l'emplacement du château détruit et donc de la promenade, le 29 juillet 1818. Dès lors, on ne cesse de l'agrandir, de l'embellir... En 1820, on y plante 4 rangées de tilleuls et on y fait édifier une plate-forme octogonale, en attendant l'installation d'un kiosque, en 1873. A cette époque, on crée un jardin botanique et la promenade fait maintenant partie intégrante du "jardin du Mail".

En 1864, après de nombreuses discussions, le Conseil municipal décide de faire construire le Palais de justice à l'emplacement du marché aux bœufs, sans toutefois déborder sur la promenade du Mail. Ce jardin devient peu à peu le lieu de nombreux concerts, expositions, kermesses, braderies... Aux dires de certains chroniqueurs de l'époque, c'est le lieu le plus pittoresque de la Ville.

163
Champ de foire.

Promenade Publique.

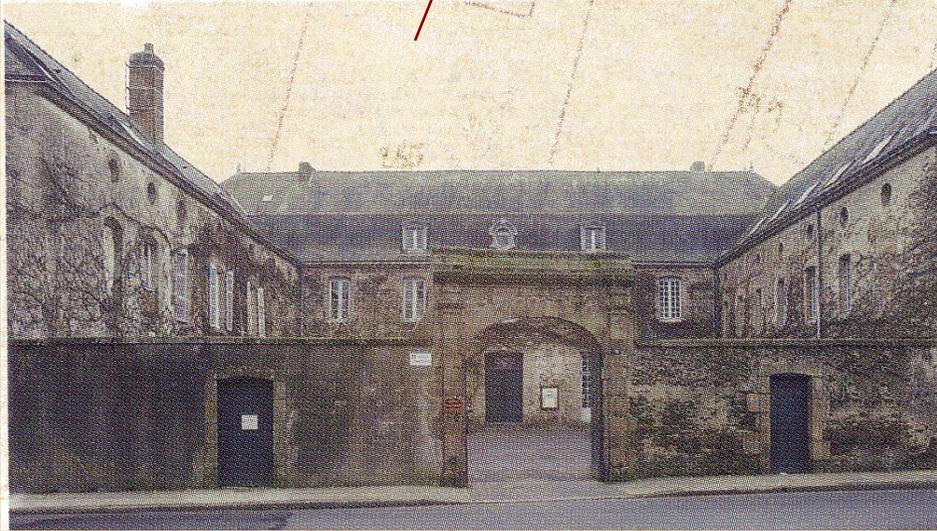
161
Rochers.



La promenade publique, Collection du Musée d'Art et d'Histoire, 9861332

Hôtel Bourasseau de la Renollière

Ce bel hôtel particulier, situé rue du Maréchal-Foch, a été construit à la fin du XVIII^e siècle pour M. Jacques-Louis-Joseph Bourasseau de la Renollière (1749-1809), officier de la Chambre des Comptes de Bretagne, qui possédait aussi un logis et des terres sur la paroisse de la Séguinière. Il y logeait chaque fois que sa charge ne l'obligeait pas à résider à Nantes.



Texte et photographie tirés de « Le Patrimoine des communes de Maine-et-Loire », Flohic Editions, 2001

En 1787, il est l'un des quatre *correspondants* ou commissaires, dans le district de Cholet, de la Commission Intermédiaire de l'Assemblée Provinciale. M. Bourasseau fut aussi élu en mai 1790, membre du Conseil Général de Maine-et-Loire, fonction qu'il exerça jusqu'en 1792, puis de 1800 à 1803.

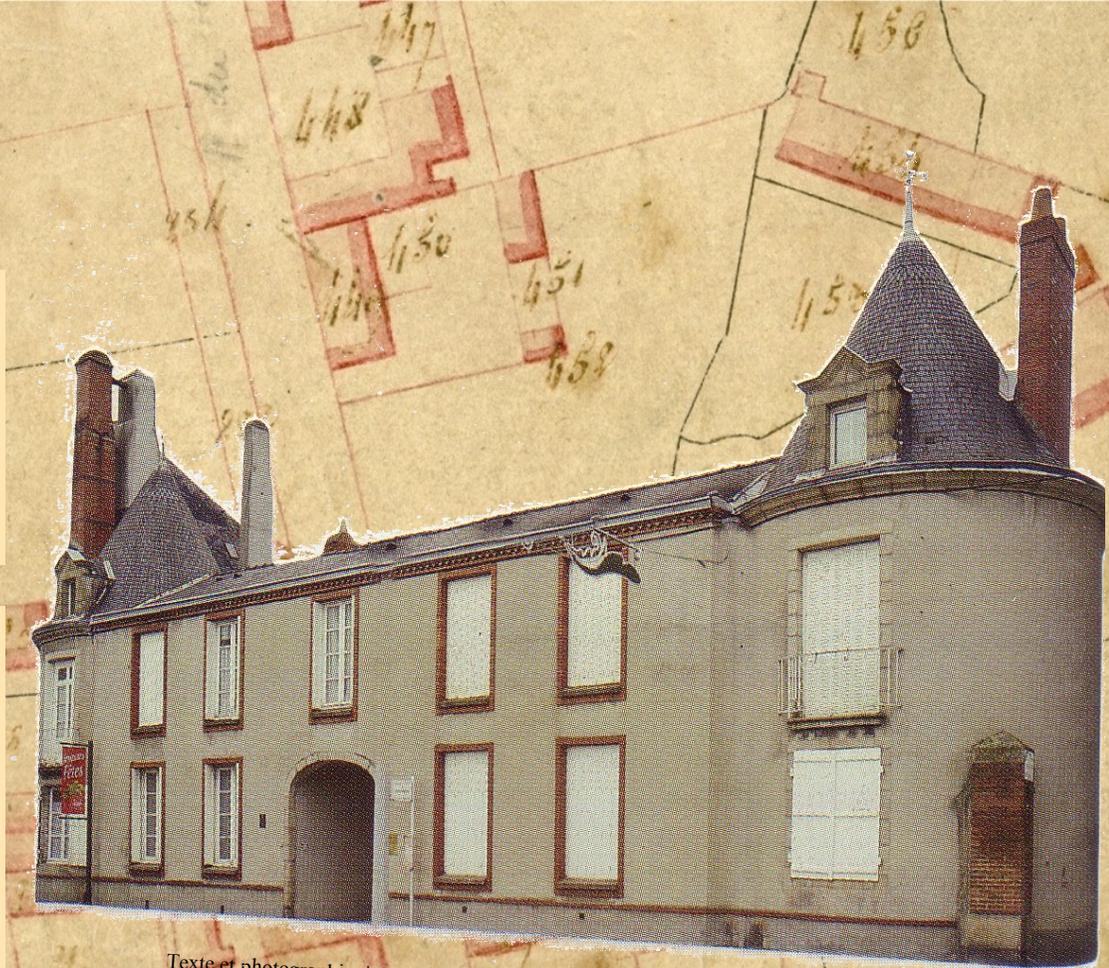
En 1793 et 1794, l'hôtel est le siège du Comité Révolutionnaire, qui va envoyer près de 200 personnes à la mort. Cet hôtel appartient ensuite aux neveux de Monsieur Bourasseau, notaires, qui vont y établir une banque.

La maison, de moellon enduit et de granit, possède l'un des rares escaliers en fer forgé du XVIII^e siècle de la ville.

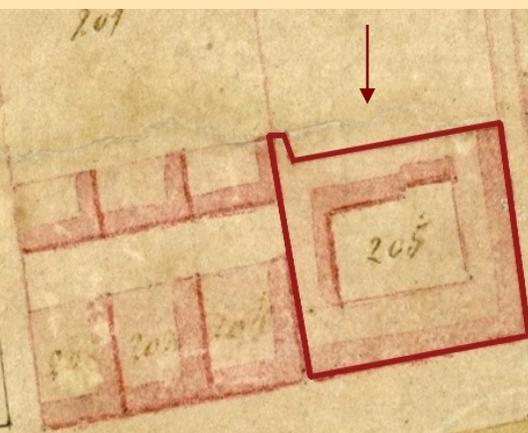
Hôtel Guillou

Cette demeure du XVIII^e siècle, située rue Nationale, est caractéristique avec ses deux tours à poivrières, ses balcons ouvragés et ses lucarnes en granit sculpté. Un porche central donne accès à une cour pavée encadrée de deux ailes.

L'hôtel est construit à la fin du XVIII^e siècle par un négociant fortuné, membre de la loge maçonnique de Cholet. Favorable aux idées nouvelles, il combat "civilement" les Vendéens, en conseillant Kléber sur la stratégie locale en octobre 1793 puis en dénonçant tous les suspects de sa connaissance entre 1792 et 1796.



Texte et photographie tirés de « Le Patrimoine des communes de Maine-et-Loire », Flohic Editions, 2001



Hôtel Urbain Guy



Texte et photographie tirés de « Le Patrimoine des communes de Maine-et-Loire », Flohic Editions, 2001

Ce logis, situé place Bretonnaise, a été édifié par des notables de la ville, qui s'occupaient à la fois de l'administration de la gabelle et du commerce des toiles.

Il possède un porche d'entrée dont le linteau est surmonté de trois ornements sculptés dans le granit, et qui donne accès à une cour fermée. L'intérieur abrite un escalier en chêne massif à balustres tournés.

Cette demeure a été la résidence éphémère de plusieurs généraux vendéens lors de l'insurrection.

Comme la plupart des hôtels particuliers du XVIII^e siècle de Cholet, ce bâtiment a été bâti hors les murs : la porte des fortifications se situait à environ 30 mètres vers l'est de la place Bretonnaise.

